



Programme de formation

Le traitement de l'habitat indigne par le droit des expropriations

08/09/2022

Prix INTER : à partir de 150,00 € net de TVA

Durée : 0 jours soit 4 heures

Public : Agent de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Connaître l'ensemble des outils juridiques (code des expropriations pour l'utilité publique, procédures spécifiques de lutte contre l'habitat indigne et de lutte contre le logement insalubre, procédure de constitution des réserves foncières, loi Elan ...)
- Rédiger les actes et les correspondances nécessaires

Programme :

Introduction : vidéos à l'appui

Module 1 - Introduction : rappel sur les notions fondamentales : ressources à l'appui + exercice

Module 2 - Traitement de la plainte, le rôle du Maire: ressources à l'appui

Module 3 - Le traitement de l'habitat indigne par l'expropriation : vidéo à l'appui

Module 4 - Procédure d'instruction des demandes d'habilitation de formateur : ressource à l'appui

Module 5 - La loi ELAN et l'expropriation : vidéo à l'appui

Module 6 - Le contrôle de légalité des actes : Consultation du document « éléments utiles de jurisprudence en matière d'insalubrité

QUIZ FINAL

Formateur référent :

M. Jacques-Marie Planchin, Consultant formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), gérant de Cumeo et ancien officier du corps technique et administratif du service de santé des armées

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr
SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

Apport des connaissances : support interactif appuyé par la présentation orale d'un formateur, vidéos, activités pour la résolution de problèmes et des médias variés.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec notre référent handicap.

Moyens et supports pédagogiques :

Support interactif appuyé par la présentation orale d'un formateur

Vidéos

Quiz interactifs

Forum de discussion

Espace de partage avec les stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h

Inscription après avis du responsable de formation (si concerné)

L'évaluation se fera tout au long de la formation

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition